

Charte d'excellence

Chaque imprimeur du Groupement Imprifrance s'engage à appliquer au quotidien l'ensemble de ces critères d'excellence

Avant l'impression

La garantie de l'excellence... c'est déjà :

- **Créer une relation de confiance** grâce à l'écoute, au dialogue et au respect de la confidentialité.
- **Analyser la demande** pour définir le cahier des charges optimal :
 - La faisabilité technique
 - Le planning optimal
 - Le meilleur rapport qualité-prix
- **Transmettre une proposition écrite** comportant :
 - Le devis précis et compréhensible
 - Le délai de fabrication
 - Les modalités de livraison
 - Les conditions de règlement et de facturation
- **Désigner un interlocuteur dédié**, pilote du projet à part entière.
- **Contrôler, sécuriser et sauvegarder** les fichiers numériques.
- **Réaliser et faire valider un Bon à Tirer.**

Pendant l'impression

La garantie de l'excellence... C'est aussi :

- **Maîtriser les conditions requises** pour un travail de qualité (température, hygrométrie, PH de l'eau...)
- **Contrôler** la conformité du support papier.
- **Faire valider** le Bon à Rouler par le responsable d'atelier ou une personne habilitée.
- **Mettre en œuvre une procédure** afin que le conducteur de la presse respecte parfaitement les teintes du Bon à Tirer et qu'il vérifie constamment la similitude entre ce qui est produit et ce qui a été validé.
- **Garantir la qualité** tout au long du process pour chaque réalisation en effectuant les contrôles les plus exigeants tant au niveau de l'impression que pour les opérations de façonnage.
- **Etablir la traçabilité** des prélèvements pendant l'impression et la finition.
- **Réaliser un contrôle final** précis et rigoureux.

Après l'impression

La garantie de l'excellence... c'est encore :

- **Garantir un conditionnement et un mode de livraison** conformes au cahier des charges.
- **Suivre la livraison.**
- **Pouvoir retracer et archiver** l'intégralité du process mis en œuvre pour la réalisation.
Etre capable de restituer les éléments fournis par le client.
- En cas de non-conformité, s'engager à **trouver une solution** dans les meilleurs délais.

Dans l'intérêt de tous

La garantie de l'excellence... C'est enfin :

- Considérer le **développement des collaborateurs** comme le levier principal du développement de l'entreprise.
- **Etre pionnier sur le plan technique** grâce à une politique d'investissement judicieuse pour choisir les outils de production les plus performants et les plus rentables.
- **Sélectionner fournisseurs et sous-traitants** selon des critères partagés d'éthique et de compétences.
- **Etre précurseur** et référent en matière de **normes Qualité**, d'Environnement et de Solidarité.
- **Mettre en commun ses savoir-faire et meilleures pratiques** avec les autres imprimeurs du Groupement Imprifrance dans l'intérêt de tous les membres et de leurs clients.

Signature du Président :

Signature de l'imprimeur :



Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2011